

800, Place Victoria, bur. 255  
Montréal (Québec) H4Z 1A2

Dossier no : R-3997-2016

Date : 2 mai 2018

HEURE	REMARQUES
9 h 07	Début de l'audience
9 h 07	Lecture du protocole d'ouverture par la greffière-audicière
9 h 08	Remarques préliminaires de Mme Françoise Gagnon sur le déroulement de l'audience
9 h 10	Moyens préliminaires de M <sup>e</sup> Pierre D. Grenier (RTA) portant sur une demande de confidentialité de certaines données faisant partie de la preuve de RTA
9 h 12	M <sup>e</sup> Jean-Olivier Tremblay (Coordonnateur) précise que les données confidentielles mentionnées par M <sup>e</sup> Grenier ne seront pas abordées lors du contre-interrogatoire du témoin de RTA et qu'il a utilisé la partie publique de la preuve de RTA pour préparer ses questions. Il ne s'objecte pas à ce qu'une partie de la preuve de RTA soit présentée à huis clos
9 h 13	Mme Gagnon suggère que l'audience à huis clos ait lieu au retour de la pause dîner
9 h 14	M <sup>e</sup> Grenier mentionne comment il aimerait procéder pour la présentation de la preuve de RTA (partie publique et partie confidentielle) et conclut qu'il indiquera, après la pause dîner, quel sera le meilleur moment pour la tenue de l'audience à huis clos
9 h 16	M <sup>e</sup> Tremblay mentionne être accompagnée par Mme Joëlle Cardinal, stagiaire en droit. Il annonce que le témoin d'HQD, M. Frédérik Aucoin, n'arrivera qu'au cours de la matinée et qu'il fera une courte présentation verbale
9 h 17	<u>M<sup>e</sup> Tremblay produit :</u> <u>B-0079</u> : présentation power point de la norme MOD-031-2
9 h 17	M <sup>e</sup> Tremblay remet des copies papiers des curriculum vitae de MM. Luc Matteau, Majid Fassi Fehri, Nicolas Turcotte et Sylvain Bastien, déjà déposés au SDÉ sous les cotes B-0075 à B-0078
9 h 18	<u>Affirmation solennelle :</u> <u>Majid Fassi Fehri</u> , ingénieur de formation, Hydro-Québec TransÉnergie, succursale Complexe Desjardins <u>Nicolas Turcotte</u> , ingénieur et avocat de formation, Hydro-Québec TransÉnergie, succursale Complexe Desjardins <u>Sylvain Bastien</u> , ingénieur de profession et chef – Expertise du centre de contrôle du réseau chez Hydro-Québec TransÉnergie, succursale Complexe Desjardins <u>Luc Matteau</u> , ingénieur de formation, Planification du réseau de transport, Hydro-Québec TransÉnergie, succursale Complexe Desjardins  Témoins pour le Coordonnateur
9 h 20	Adoption de la preuve du Coordonnateur par le témoin Turcotte
9 h 21	Interrogatoire des témoins Fassi Fehri, Bastien et Matteau par M <sup>e</sup> Tremblay sur leurs compétences professionnelles
9 h 23	Fin de l'interrogatoire des témoins Fassi Fehri, Bastien et Matteau par M <sup>e</sup> Tremblay sur leurs compétences professionnelles

800, Place Victoria, bur. 255  
Montréal (Québec) H4Z 1A2

Dossier no : R-3997-2016

Date : 2 mai 2018

HEURE	REMARQUES
9 h 23	Présentation de la preuve du Coordonnateur par les témoins Fassi Fehri, Matteau et Bastien
10 h 08	Fin de la présentation de la preuve du Coordonnateur par les témoins Fassi Fehri, Matteau et Bastien
10 h 08	L'audience est suspendue jusqu'à 10 h 25
10 h 26	Reprise de l'audience
10 h 27	Contre-interrogatoire des témoins Fassi Fehri, Turcotte, Bastien et Matteau par M <sup>e</sup> Pierre D. Grenier pour RTA
10 h 35	M <sup>e</sup> Grenier produit :  C-RTA-0030 : ordonnance 804 de la FERC
10 h 36	Poursuite du contre-interrogatoire des témoins Fassi Fehri, Turcotte, Bastien et Matteau par M <sup>e</sup> Pierre D. Grenier pour RTA
10 h 46	Intervention de M <sup>e</sup> Tremblay. Il indique que le témoin Matteau, dans sa réponse, vient de mentionner la MOD-033, alors qu'il aurait dû référer plutôt à la MOD-031
10 h 46	Poursuite du contre-interrogatoire des témoins Fassi Fehri, Turcotte, Bastien et Matteau par M <sup>e</sup> Pierre D. Grenier pour RTA
11 h 40	M <sup>e</sup> Grenier consulte sa cliente pour vérifier s'il aura d'autres questions
11 h 41	M <sup>e</sup> Tremblay informe que M. Aucoin est arrivé
11 h 42	Fin du contre-interrogatoire des témoins Fassi Fehri, Turcotte, Bastien et Matteau par M <sup>e</sup> Pierre D. Grenier pour RTA
11 h 43	<u>Affirmation solennelle</u> :  Frédéric Aucoin, chef – prévision de la demande chez Hydro-Québec Distribution, succursale Complexe Desjardins, Montréal  Il se joint au panel du Coordonnateur déjà en place
11 h 44	Interrogatoire du témoin Aucoin par M <sup>e</sup> Tremblay sur ses compétences professionnelles
11 h 44	M <sup>e</sup> Tremblay mentionne que le curriculum vitae de M. Aucoin ainsi que la présentation power point présentement projetée seront déposés au SDÉ au courant de la journée
11 h 45	Présentation par le témoin Aucoin
11 h 52	Fin de la présentation par le témoin Aucoin
11 h 53	L'audience est suspendue jusqu'à 12 h 05
12 h 04	Reprise de l'audience
12 h 04	Contre-interrogatoire des témoins Aucoin et Turcotte par M <sup>e</sup> Pierre D. Grenier pour RTA
12 h 22	Fin du contre-interrogatoire des témoins Aucoin et Turcotte par M <sup>e</sup> Pierre D. Grenier pour RTA

800, Place Victoria, bur. 255  
Montréal (Québec) H4Z 1A2

Dossier no : R-3997-2016

Date : 2 mai 2018

HEURE	REMARQUES
12 h 23	L'audience est suspendue jusqu'à 13 h 30
13 h 30	Reprise de l'audience
13 h 31	M <sup>e</sup> Grenier informe comment il entend présenter la preuve de RTA et qu'il déposera une version caviardée publique de la présentation power point ainsi qu'une version confidentielle. Il mentionne qu'il a des ententes de confidentialité signées par le Coordonnateur. Conséquemment, les gens qui n'ont pas affaire avec le Coordonnateur devront quitter la salle au moment de l'audience à huis clos
13 h 31	Interrogatoire des témoins Fassi Fehri, Turcotte, Bastien, Matteau et Aucoin par M <sup>e</sup> Pierre Rondeau pour la Régie
14 h 35	M <sup>e</sup> Rondeau produit : <u>A-0039</u> : proposition de dispositions particulières à celles proposées par RTA à l'égard de la norme MOD-031-2
14 h 36	Poursuite de l'interrogatoire des témoins Fassi Fehri, Turcotte, Bastien, Matteau et Aucoin par M <sup>e</sup> Pierre Rondeau pour la Régie
14 h 49	Fin de l'interrogatoire des témoins Fassi Fehri, Turcotte, Bastien, Matteau et Aucoin par M <sup>e</sup> Pierre Rondeau pour la Régie
14 h 49	Question de clarification par Mme Gagnon au témoin Fassi Fehri
14 h 53	Réinterrogatoire des témoins Fassi Fehri, Turcotte, Bastien, Matteau et Aucoin par M <sup>e</sup> Pierre Rondeau pour la Régie
14 h 59	Fin du réinterrogatoire des témoins Fassi Fehri, Turcotte, Bastien, Matteau et Aucoin par M <sup>e</sup> Pierre Rondeau pour la Régie
14 h 59	Mme Gagnon énumère quatre possibilités sur lesquelles elle aimerait que les témoins Fassi Fehri, Turcotte, Bastien, Matteau et Aucoin émettent des commentaires
15 h	M <sup>e</sup> Tremblay suggère, soit d'en traiter demain lors de sa plaidoirie, soit de suspendre le témoignage des témoins du Coordonnateur et qu'ils reviennent demain matin, avec leurs commentaires
15 h	Mme Gagnon accepte la proposition de M <sup>e</sup> Tremblay
15 h 02	Réinterrogatoire des témoins Fassi Fehri, Turcotte, Bastien, Matteau et Aucoin par M <sup>e</sup> Tremblay
15 h 04	Fin du réinterrogatoire des témoins Fassi Fehri, Turcotte, Bastien, Matteau et Aucoin par M <sup>e</sup> Tremblay
15 h 05	L'audience est suspendue jusqu'à 15 h 15
15 h 15	Reprise de l'audience
15 h 16	M <sup>e</sup> Pierre D. Grenier (RTA) informe qu'il a distribué, durant la pause, une version caviardée de la présentation power point de la preuve de RTA ainsi qu'une version confidentielle. La partie publique de la preuve devrait avoir une durée d'environ 45 minutes et la partie confidentielle d'environ 15 minutes
15 h 17	M <sup>e</sup> Tremblay confirme qu'il ne s'objectera pas à la demande de confidentialité à venir de la part de RTA

800, Place Victoria, bur. 255  
Montréal (Québec) H4Z 1A2

Dossier no : R-3997-2016

Date : 2 mai 2018

HEURE	REMARQUES
15 h 18	<u>Affirmation solennelle</u> :  <u>Marc Fortin</u> , ingénieur électrique de formation, 1954, rue Davis, Saguenay  Témoin de RTA
15 h 18	Interrogatoire du témoin Fortin par M <sup>e</sup> Grenier sur ses compétences professionnelles
15 h 19	Adoption de la preuve de RTA par le témoin Fortin
15 h 20	<u>M<sup>e</sup> Grenier produit</u> :  <u>C-RTA-0031</u> : version caviardée de la présentation power point de la preuve de RTA <u>C-RTA-0032</u> , sous pli confidentiel : présentation power point de la preuve de RTA
15 h 21	Interrogatoire du témoin Fortin par M <sup>e</sup> Grenier
15 h 37 à 15 h 40	Le témoin Fortin énumère les informations pour lesquelles une ordonnance de confidentialité est demandée
15 h 40	Mme Gagnon confirme que la partie de la preuve de RTA qui sera faite à partir des informations énumérées par le témoin Fortin sera traitée dans le cadre d'un huis clos
15 h 41	Mme Gagnon et M <sup>e</sup> Grenier conviennent que la partie à huis clos sera faite à la toute fin de la présentation de la preuve, afin de simplifier le processus
15 h 42	Poursuite de l'interrogatoire du témoin Fortin par M <sup>e</sup> Grenier
15 h 50	<u>Engagement n<sup>o</sup> 1 de RTA</u> : vérifier quelle information serait transmise à HQD en termes de prévisions de la demande, à la fréquence indiquée par M. Aucoin, soit 2 fois par mois (offert par RTA et à transmettre dans les meilleurs délais)
15 h 51	Poursuite de l'interrogatoire du témoin Fortin par M <sup>e</sup> Grenier
15 h 54	Suspension de l'audience régulière pour permettre la tenue d'une audience à huis clos
16 h 17 à 16 h 55	Audience à huis clos
17 h 05	Reprise de l'audience régulière
17 h 05	Contre-interrogatoire du témoin Fortin par M <sup>e</sup> Jean-Olivier Tremblay pour le Coordonnateur
17 h 10	<u>Engagement n<sup>o</sup> 2 de RTA</u> : fournir un document attestant de façon récente quelles sont les fonctions pour lesquelles RTA est enregistrée en Colombie-Britannique (demandé par le Coordonnateur, pour le plus tôt possible)
17 h 11	Poursuite du contre-interrogatoire du témoin Fortin par M <sup>e</sup> Jean-Olivier Tremblay pour le Coordonnateur
17 h 23	<u>Engagement n<sup>o</sup> 3 de RTA</u> : fournir un exemple typique de transmission par courriel des prévisions 48 heures qui sont transmises à Hydro-Québec où on verrait le nom des destinataires et son contenu (demandé par le Coordonnateur)
17 h 24	Fin du contre-interrogatoire du témoin Fortin par M <sup>e</sup> Jean-Olivier Tremblay pour le Coordonnateur

800, Place Victoria, bur. 255  
Montréal (Québec) H4Z 1A2

Dossier no : R-3997-2016

Date : 2 mai 2018

HEURE	REMARQUES
17 h 25	En lien avec la réponse à l'engagement n° 3, M <sup>e</sup> Grenier indique qu'il serait utile, une fois que la réponse à l'engagement n° 3 aura été déposée par RTA, que le Coordonnateur fournisse l'information à savoir pour quelle division d'Hydro-Québec travaillent les destinataires de ce courriel
17 h 26	M <sup>e</sup> Tremblay consent à compléter la réponse à l'engagement n° 3, si nécessaire
17 h 26	Interrogatoire du témoin Fortin par M <sup>e</sup> Pierre Rondeau pour la Régie
17 h 31	Fin de l'interrogatoire du témoin Fortin par M <sup>e</sup> Pierre Rondeau pour la Régie
17 h 31	M <sup>e</sup> Grenier informe qu'il fera des commentaires, lors de sa plaidoirie, sur la proposition de la Régie, produite sous la cote A-0039
17 h 32	Questions par Mme Gagnon au témoin Fortin
17 h 35	Fin des questions par Mme Gagnon au témoin Fortin
17 h 35	Pas de réinterrogatoire du témoin Fortin par M <sup>e</sup> Grenier
17 h 35	Le témoin Fortin est libéré
17 h 35	Mme Gagnon propose que l'audience débute à 13 h demain
17 h 36	M <sup>e</sup> Tremblay et M <sup>e</sup> Grenier sont d'accord avec cette proposition
17 h 37	M <sup>e</sup> Tremblay indique que les témoins du Coordonnateur seront présents, si requis. Si non requis, la Régie n'aura qu'à les libérer
17 h 38	L'audience est ajournée au 3 mai 2018 à 13 h
	, Johanne Lebus, greffière-audicière

800, Place Victoria, bur. 255  
Montréal (Québec) H4Z 1A2

Dossier no : R-3997-2016

Date : 2 mai 2018

<b>TÉMOIN</b>		<b>DATE</b> <b>Année/mois/jour</b>
NOM :	Sylvain Bastien	2018/05/02
ENTREPRISE :	Hydro-Québec TransÉnergie	
PROFESSION :	Ingénieur de profession, chef – Expertise du centre de contrôle du réseau	
ADRESSE :	Succursale Complexe Desjardins	

<b>TÉMOIN</b>		<b>DATE</b> <b>Année/mois/jour</b>
NOM :	Luc Matteau	2018/05/02
ENTREPRISE :	Hydro-Québec TransÉnergie	
PROFESSION :	Ingénieur de formation, Planification du réseau de transport d'HQT	
ADRESSE :	Succursale Complexe Desjardins	

<b>TÉMOIN</b>		<b>DATE</b> <b>Année/mois/jour</b>
NOM :	Nicolas Turcotte	2018/05/02
ENTREPRISE :	Hydro-Québec TransÉnergie	
PROFESSION :	Ingénieur et avocat de formation	
ADRESSE :	Succursale Complexe Desjardins	

<b>TÉMOIN</b>		<b>DATE</b> <b>Année/mois/jour</b>
NOM :	Majid Fassi Fehri	2018/05/02
ENTREPRISE :	Hydro-Québec TransÉnergie	
PROFESSION :	Ingénieur de formation	
ADRESSE :	Succursale Complexe Desjardins	

<b>TÉMOIN</b>		<b>DATE</b> <b>Année/mois/jour</b>
NOM :	Frédéric Aucoin	2018/05/02
ENTREPRISE :	Hydro-Québec Distribution	
PROFESSION :	Chef – Prévision de la demande	
ADRESSE :	Complexe Desjardins Montréal	

<b>TÉMOIN</b>		<b>DATE</b> <b>Année/mois/jour</b>
NOM :	Marc Fortin	2018/05/02
ENTREPRISE :	RTA	
PROFESSION :	Ingénieur électrique de formation	
ADRESSE :	1954, rue Davis Saguenay	

**PROTOCOLE D'OUVERTURE**  
**AUDIENCE DU 2 MAI 2018**

**DOSSIER : R-3997-2016**

**Demande par HQCMÉ d'adoption de cinq normes de fiabilité**

Le Régisseur désigné dans ce dossier est **Mme Françoise Gagnon**

Le procureur de la Régie est **M<sup>e</sup> Pierre Rondeau**

La **demanderesse** est :

**HYDRO-QUÉBEC (HQCMÉ)**  
Représentée par **M<sup>e</sup> Jean-Olivier Tremblay**

L'**intervenante** est :

**RIO TINTO ALCAN INC. (RTA)**  
Représentée par **M<sup>e</sup> Pierre D. Grenier**

**Y A-T-IL D'AUTRES PERSONNES DANS LA SALLE QUI DÉSIRENT PRÉSENTER  
UNE DEMANDE OU FAIRE DES REPRÉSENTATIONS AU SUJET DE CE DOSSIER?**

---

---

---

**Je demanderais aux parties de bien vouloir s'identifier à chacune de leurs interventions  
pour les fins de l'enregistrement.**

**Aussi, auriez-vous l'obligeance de vous assurer que votre cellulaire est fermé durant la  
tenue de l'audience. Merci.**

**DÉBUT : 9 h 07**

**DÎNER : 12 h 23**

**REPRISE : 13 h 30**

**AJOURNEMENT : 17 h 38**

